



Publié sur le site nternet de la Commune le 22 mai 2025

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2025 A 19H00
LISTE DES DELIBERATIONS

Toutes les délibérations ont été approuvées.

N° DE DELIBERATION	OBJET	APPROBATION / REJET
DEL2025_65	Fixation des tarifs de location de la salle des fêtes, de la salle des Guinches, du gymnase et des matériels	Approbation Unanimité

Département de la DROME

EXTRAIT N° DEL2025_65 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOURS ST EUSEBE.*Nomenclature 9.1 – Autres domaines de compétences des Communes*

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mours Saint Eusèbe (Drôme), dûment convoqué le 16 mai 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique MOMBARD, Maire.

Présents : MM. MOMBARD Dominique, ROUX Gilles, GUILLEMINOT Karine, GOMEZ David (arrivé 19h10), DESSEMOND Arlette (arrivée 19h25), PALLAIS Gilbert, GRAILLAT Colette (arrivée 19h25), BERNARD Patrick, SGRO Fabienne, GUICHARD Valérie, BELLANGER Lionel, LARRA Stéphane, BONHOURE Nicolas, BARNERON Séverine, WILHELM Nicolas, THOMASSET Alexandre, SOARES ROIBET Amandine, BOURNE Céléna.

Absents excusés : MM. AVRIL Jérôme, ROUX Josiane, PICCA Serge, FRANQUET BOURGEON Charline, GUILHOT Caroline.

Ont donné pouvoir : M. AVRIL Jérôme a donné pouvoir à M. BERNARD Patrick,
Mme GRAILLAT Colette a donné pouvoir à M. PALLAIS Gilbert,
Mme GUILHOT Caroline a donné pouvoir à Monsieur le Maire, MOMBARD Dominique.

Conseillers municipaux présents : 18

M. BELLANGER Lionel a été élu secrétaire de séance.

Objet : Fixation des tarifs de location de la salle des fêtes, de la salle des Guinches, du gymnase et des matériels

Rapporteur : Monsieur Dominique MOMBARD, Maire

Le rapporteur propose de fixer au conseil Municipal de fixer les tarifs des services communaux de la manière suivante :

TARIFS DES LOCATIONS DE LA SALLE DES FETES A COMPTER DU 01 JUIN 2025						
	USAGE	DUREE	CHAUFFAGE	EXTERIEURS OU PROFESSIONNEL	MOURSOIS	ASSOCIATION MOURSOISE
Grande salle et hall	A	1 Week-end	sans	360.00 €	180.00 €	Gratuit
			avec	540.00 €	270.00 €	Gratuit
Bar expo, hall	A	1 Week-end	sans	120.00 €	60.00 €	Gratuit
			avec	180.00 €	90.00 €	Gratuit
Grande salle, hall et bar	A	1 Week-end	sans	460.00 €	230.00 €	Gratuit
			avec	700.00 €	350.00 €	Gratuit
Etagé – Salle des fêtes	B	1 jour	sans	240.00 €	120.00 €	Gratuit
			avec	350.00 €	175.00 €	Gratuit

SLOW

Salle des Guinches	A	1 Week-end		300.00 €	200.00 €	Gratuit
		Du Lundi au vendredi Tarif par jour		150.00 €	100.00 €	Gratuit
Maison des Associations (MDA)	B	Du Lundi au vendredi Tarif par jour		200.00 €	100.00 €	Gratuit
Caution				500.00 €	500.00 €	500.00 €
USAGE A : SPORT - REPAS - SOIREE DANSANTE						
USAGE B : REUNIONS - EXPOSITION						

**TARIFS DE LOCATION DU GYMNASE
A COMPTER DU 01 JUIN 2025**

	DUREE	ASSOCIATION EXTERIEURE
Gymnase	1 jour	250.00 €
	1 week-end	400.00 €
	Caution	200.00 €

**TARIFS DE LOCATION DU MATERIEL
A COMPTER DU 01 JUIN 2025**

TYPE DE MATERIEL	
Table	4.00 €
Chaise	1.00 €
Bancs	2.00 €
Mange-debout	7.00 €
Grilles d'exposition	3.00 €
Caution	50.00 €
AUTRE MATERIEL	
Tableau électrique mobile	50.00 €
Caution	200.00 €

N° DEL2025_65 (suite)
Séance du 20 mai 2025

TARIFS DEGATS A COMPTER DU 01 JUIN 2025	
DEGATS	FORFAIT*
Nettoyage non réalisé ou non conforme à l'état initial	170.00 €
Rangement du matériel (tables et chaises) non réalisé ou non conforme au descriptif remis lors de la location)	115.00 €

***FORFAIT** : Coût de réparation (par retenue partielle ou totale sur la caution + facture si le montant excède celui de ladite caution

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- **FIXE** les tarifs de location comme indiqués dans les tableaux, ci-dessus, et ce, à compter du 1^{er} juin 2025 ;
- **DIT** que pour toutes les locations, non prévues dans cette délibération, la municipalité (composée du Maire, des adjoints et des conseillers délégués), et/ou la commission animation seront chargés de statuer au cas par cas.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.
Extrait certifié conforme.

Le Maire,



Dominique MOMBARD